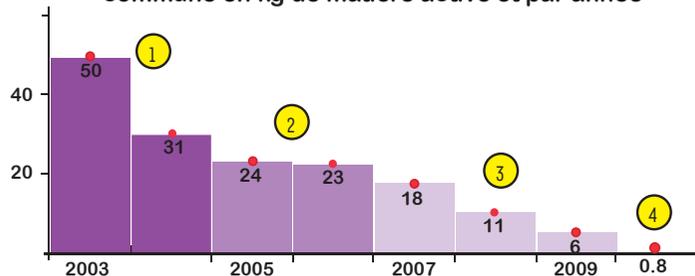


Avec AQUi' Brie
le 0 pesticide c'est possible !

Depuis 2003, le Chatelet-en-Brie, commune rurale moyenne du centre de la Seine-et-Marne, s'engage pour une gestion différenciée de ces espaces publics, sans recours au chimique.

Evolution de la quantité de pesticides utilisée par la commune en kg de matière active et par année



- 1 2003 - 2004 : Formation des services techniques et premières réductions de l'utilisation de pesticides (arrêt du chimique dans les rus et fossés).
- 2 2005 - 2006 : Passage aux techniques alternatives (prairies fleuries, paillage des massifs arbustifs, aménagement des abords du cimetière) et acquisition de matériels spécialisés (désherbeur thermique et broyeur de branches).
- 3 2007 - 2009 : Recherche d'améliorations complémentaires (balayage mécanique, fauches tardives, gestion différenciée des parcs). Signature de la Charte du Champigny.
- 4 2010 : Atteinte de l'objectif « Zéro Pesticide » sur voirie.

Objectif gestion différenciée

Laisser les surfaces s'enherber

L'enherbement naturel du site permet un entretien plus simple et un rendu plus esthétique. Les plantes couvre-sol (vivaces, graminées, arbustives...) permettent une transition simple du désherbage vers l'entretien sans pesticides.



Espacer les tontes



Les surfaces enherbées tondues fréquemment et à ras impliquent un circuit ininterrompu de tontes d'avril à septembre. Espacer les tontes permet de dégager du temps que l'on peut investir dans le désherbage alternatif d'autres espaces publics.

Donner sa place à la diversité

La mécanisation et l'utilisation de pesticides a uniformisé le mode d'entretien des espaces verts, appauvrissant la diversité des paysages et la biodiversité.

«La gestion différenciée nous a permis de personnaliser les aménagements paysagers, de revaloriser le travail des agents et de favoriser la biodiversité»
(M. Mazard).



0 PESTICIDE !

LA COMMUNE

4473 habitants (2007)

2271 ha

37km de voirie aller-retour

- ↳ Espaces publics : 1 responsable
- ↳ Voirie : 2 agents
- ↳ Espaces verts : 7 agents
- ↳ Bâtiment : 1 agent
- ↳ Centre-ville : 1 agent

Alain Mazard,
Maire du Châtelet-en-Brie

Elus et Agents : une relation étroite et régulière

« Les élus ont une double motivation ; écologique et économique. Wilfried David, responsable des services voirie et espaces verts, assure une continuité d'action et de motivation. Il a une grande latitude d'expérimentation et est force de proposition. C'est indispensable pour progresser dans la démarche. »

Ne pas sous-évaluer les budgets maintenance et matériel

« Nous consacrons 100 000 € par an à la maintenance des voiries (gravillonnage, coulis, enrobé) en plus de la rénovation des trottoirs. Ces budgets, lourds par rapport à la taille de la commune, sont souvent des investissements négligés à tort par les communes. Les investissements dans le matériel permettent aussi une meilleure rentabilité et donc un gain de temps pour les agents.

Nous avons aussi choisi le recours aux heures supplémentaires sur la base du volontariat, ce qui permet de répondre aux besoins ponctuels (salage, arrosage, désherbage) à des horaires qui ne gênent pas les administrés de la commune. »

Faire des choix en fonction des priorités

« Les moyens humains sont limités, il faut donc faire des choix quant aux services rendus et savoir investir judicieusement pour un gain de temps passé aux tâches. »

Investir dans un nouveau podium d'événementiel

=

**2 agents de moins à mobiliser +
3h économisées pour son installation**

Méthodologie:

- 1 Identifier et classer les espaces par niveau d'entretien et degré d'acceptation de la végétation spontanée
- 2 Choisir les outils les plus adaptés aux sites et déterminer une fréquence de passage
- 3 Anticiper et planifier les phases d'entretien sur un an

LA PLAINE

12 km aller-retour

Présence tolérée de végétation spontanée

- 2 agents (brosse)
- 1 agent (souffleur)
- 1 agent (balayeuse)

GRAND JARDINS

10 km aller-retour



ROUTE DE FONTAINE

3.2 km aller-retour

- 1 agent (brosse)
- 1 agent (souffleur)
- 1 agent (balayeuse)

CLOS D'AUBEVERT

6 KM ALLER-RETOUR



VOIRIE

CENTRE VILLE

6 km aller-retour

- 1 agent (thermique)



Wilfried David,
Responsable Voirie et Espaces Verts

Surveiller la voirie

« Nous demandons aux agents d'être très attentifs aux dégradations pour intervenir au plus tôt et avant que les herbes ne se développent. Les zones en gravas ont ainsi été progressivement aménagées et l'entretien y est plus facile. Nous appliquons aussi la méthode du "point à temps", qui permet une résolution temporaire avant rénovation de fond à une période plus clémente. »

Expérimenter intelligemment

« Nous louons le matériel pour **essayer avant d'acheter**. Cela a été le cas pour la balayeuse, qui suscitait au départ des appréhensions et qui s'est finalement avérée très efficace. »

Communiquer auprès des habitants

« Au départ, nous n'avions pas assez pris en compte l'importance d'informer les habitants sur nos choix. Par conséquent, ils percevaient mal nos actions. Puis nous avons réalisé qu'**expliquer la démarche, c'est obtenir l'adhésion**. »

ESPACES VERTS

TONTE PRESTIGE

3 fois / mois
d'avril à octobre
68 850 m² dont :
Parc du château et parc
Ste Reine : 55 850 m²
Cimetière : 3000m²
Terrain de foot : 10 000m²

TONTE D'ACCOMPAGNEMENT

2 fois / mois
d'avril à octobre
70 150 m²

PRAIRIES DE FAUCHE

1 fois / an
en juillet - novembre,
selon besoin
18 000 m²

157 400 m²
soit
2.3 ha / agent